



## Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 22— 26 février 2015

### 1,5 M\$ pour améliorer les conditions de vie des aînés

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal a annoncé dans son communiqué du 19 février, qu'une contribution financière totalisant 1 477 778 M\$ est allouée à 29 organismes dans le cadre du premier appel de projets de l'Entente spécifique : Adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région de Montréal. Parmi les projets qui seront financés, 12 d'entre eux ont été déposés par des organismes membres de COMACO :

AQDR St-Michel

Association québécoise des personnes aphasiques

Carrefour Communautaire Montrose

Centre des aînés de Côte-des-Neiges

Centre du Vieux Moulin de Lasalle

Entraide Ahuntsic Nord

Le Carrefour St-Eusèbe

Le Pas de la rue

Les Petits Frères

Projet changement

Résolidaire, réseau bénévole Hochelaga Maisonneuve

Service bénévole Entraide Anjou

Rappelons que plus d'une centaine d'organismes de la région de Montréal ont déposé une demande répondant à l'appel de projets lancé par la CRÉ de Montréal en juin dernier, pour une somme totalisant plus de 5,5 M\$. « Avec un taux d'acceptation de 27 %, il est évident qu'il manque de ressources pour répondre adéquatement aux besoins des aînés », mentionne Manon Barbe, présidente de la CRÉ de Montréal.

## Dossier transport : UberX, légal ou pas?

Me Marc-André Séguin explore la question dans son [article](#) paru dans *Le Journal du Barreau du Québec* de février 2015. Tout d'abord, pour ceux qui ne connaissent pas encore Uber, il s'agit d'une application téléchargeable sur téléphone intelligent, qui permet le transport rémunéré de particuliers par d'autres particuliers. Selon Me Séguin: « ...le paiement est automatiquement débité de la carte de crédit de l'utilisateur, pourboire inclus. De là proviennent les plus sévères critiques à l'égard d'Uber, décrivant d'abord le fait que son accès est limité aux personnes ayant les moyens de s'offrir les outils technologiques requis pour accéder à ses plateformes tels le téléphone intelligent, la tablette ou l'ordinateur. On parle également de pratique illégale et déloyale du taxi. » Me Louise Baillargeon, avocate pratiquant en droit des transports, souligne : « Les chauffeurs offrent et effectuent du transport rémunéré à l'aide d'une automobile, mais sans permis, alors qu'il s'agit d'une activité encadrée par la loi qui exige un permis de propriétaire de taxi. »

Dans [l'article](#) d'Annie Morin paru le 15 février dans *Le Soleil*, Jean-Nicolas Guillemette, président général d'Uber pour le Québec, rejette l'étiquette de « transport illégal » et parle plutôt de vide juridique. L'entreprise est comparable aux iTunes et Netflix de ce monde qui ont forcé les gouvernements à rouvrir leurs lois pour tenir compte d'une réalité qu'ils n'avaient pas anticipée et des citoyens qui veulent le service. L'entreprise a rédigé un projet de loi adapté à la réalité québécoise qui a été présenté au ministère des Transports avant le lancement d'UberX à Montréal l'automne dernier, puis au ministre des Transports Robert Poëti en décembre.

Mentionnons que pour l'instant, le ministre des Transports et la ville de Montréal considèrent le service comme illégal mais l'entreprise ne désespère de convaincre le gouvernement qui tarde à interdire de façon plus musclée le service. Le Bureau du taxi s'impatiente. Vous avez peut-être remarqué les drapeaux jaunes qu'arborent les taxis à Montréal, ils sont le symbole de leur opposition à UberX.

## Besoin d'un avis juridique en matière de logement?

Le Barreau du Québec, en collaboration avec la Régie du logement, a mis en place il y a 3 ans le Service téléphonique du logement à Montréal. Un avocat en droit du logement offre gratuitement de l'information juridique aux locataires et aux propriétaires désireux de connaître leurs droits. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. On peut rejoindre le service au 1 844-227-3790.

## Vieillesse normale : impacts, stratégies d'adaptation et prévention

Le Centre universitaire de formation continue de l'Université de Sherbrooke est l'hôte de cette formation qui aidera les participants à mieux comprendre les changements sensoriels, cognitifs, physiques, sociaux et fonctionnels qui sont associés au vieillissement normal. La professeure Chantal Viscogliosi, offrira cette formation le **15**

juin 2015, au Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil. Pour plus de détails, consultez le [site](#) de l'Université.

## Un statut légal pour les proches aidants

L'Institut de planification des soins et le Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal présentent un rapport intitulé; *Vers la reconnaissance d'un statut légal pour les proches aidants*. Le lancement de ce rapport sera l'occasion d'explorer les diverses conclusions et d'inviter des personnes publiques à prendre position face à la question. Ce lancement aura lieu le **17 mai 2015 entre 14 h et 16 h** à la Grande Bibliothèque (BAnQ). Pour plus de détails, consultez l'affichette en **pièce jointe**.

## Au sujet de la rougeole

(Source : Santé Canada) Des cas de rougeole ont été signalés au Canada. La rougeole est relativement rare au Canada grâce à d'importants taux d'immunisation à l'échelle du pays. Des cas de rougeole continueront cependant d'être observés au Canada en raison de cas importés par des voyageurs de pays où cette maladie est endémique ou de pays frappés par de vastes éclosions. Des analyses en laboratoire révèlent que certains des cas au Canada sont liés à la souche circulant aux États Unis, tandis que d'autres ne le sont pas.

La rougeole est une maladie très contagieuse, caractérisée par une éruption cutanée, sous forme de plaques rouges, qui peut être très grave. Elle cause communément diarrhée et pneumonie, mais peut dans de rares cas entraîner une encéphalite et même la mort. Elle se propage facilement par des contacts étroits avec une personne infectée. La rougeole touche tous les groupes d'âge et peut être évitée par la vaccination. [De plus amples renseignements sur la rougeole](#) sont affichés sur le site Web de Santé Canada.

## Apprendre à dire non

Dans un contexte économique précaire, comment dire non à ses enfants qui demandent de l'argent? Alors que les ressources manquent cruellement et que les milieux de travail ne sont pas tous sensibilisés aux réalités des proches aidants, comment peut-on dire non à ses parents?

Voici quelques trucs tirés d'un article de Jacqueline Simoneau, paru dans *Le Bel Âge* en 2011, pour apprendre à dire non, respectueusement :

- S'interroger sur l'origine de sa difficulté à dire non;
- S'occuper de ses besoins accepter qu'on ne peut être partout à la fois;
- Apprivoiser sa capacité à s'affirmer et accepter ses limites sans culpabiliser;
- Expliquer clairement ses besoins et ses limites;
- Ne pas se laisser manipuler et faire prendre conscience l'autre de ses agissements;

- Offrir des explications et des solutions, c'est la meilleure façon d'exprimer un refus de façon respectueuse;
- Encourage l'autonomie lorsque c'est possible. Souligner les bons coups;
- Déléguer;
- Se rappeler que l'amour ne se mesure pas aux gestes que l'on fait. Aimer ne signifie pas s'occuper de quelqu'un jusqu'à qu'il dépende de nous.
- Consulter au besoin pour découvrir ce qui empêche de prendre sa place.

## Nouvelles des membres et des partenaires

Les Rendez-vous annuels de **Présâges** présente la formation Être à mon meilleur pour donner mon meilleur, qui s'adresse aux bénévoles. Marie Christine Larocque, psychologue, y présentera des trucs et astuces pour atteindre une vie plus équilibrée, saine et active. Cette formation aura lieu le jeudi **2 avril 2015**, au Centre culturel de la Petite Italie, 505, rue Jean-Talon Est. Pour plus d'information, consultez le [site](#) de Présâges.

La **Société Alzheimer Montréal** offrira en mars une formation de base qui s'adresse aux intervenants. Cette formation s'étalera sur quatre jours et quatre thématiques y seront abordées : comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, empreintes de mémoire, communication en action et la maladie d'Alzheimer au quotidien – routine et activités. Ces quatre ateliers auront lieu les **18, 19, 25 et 26 mars** entre 8 h 30 et 17 h. Vous trouverez tous les détails relatifs à cette formation sur le [site](#) de la Société.

***Version imprimable ci-jointe.***